Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20260424-20256_23-DE

COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 11 **Présents : 09** **Votants : 09**

Quorum : 6

Présents : BOUCLE SIRIEIX Christine, CHAMPION Thomas, GASCHY Isabelle, LEUENBERGER Susanne, LIVET David, POUTARAUD Pascal, ROUGIER serge, TOULOTTE Carole, VERRON Pascale ;

Excusés : BELMON Patrick, ORIAL Brigitte ;

Absents : -

Monsieur David Livet a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026.

2026/23 - Affectation de résultat de l'exercice 2025 : budget logements sociaux

Le Conseil Municipal :

- Après avoir voté en date du 06 mars 2026 le compte financier unique de l'exercice 2025,
- Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

résultat de fonctionnement antérieur reporté	+ 6 211.15 €
résultat d'investissement antérieur reporté	- 2 954.04 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2025 :

solde d'exécution de l'exercice	- 132.67€
résultat d'investissement reporté	- 2 954.04 €
Solde d'exécution cumulé	***- 3 086.71 €***

Reste à réaliser au 31/12/2025 :

sur dépenses d'investissement	0,00 €
sur recettes d'investissement	0,00 €
Solde net des restes à réaliser	**0,00 €**

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2025 :

rappel du solde d'exécution cumulé	- 3 086.71 €
rappel du solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin de financement	***- 3 086.71 €***

Résultat de fonctionnement à affecter :

résultat de l'exercice	+ 5 332.35 €
résultat de fonctionnement antérieur reporté	+ 6 211.15 €
Total à affecter	**11 543.50 €**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20260424-20256_23-DE

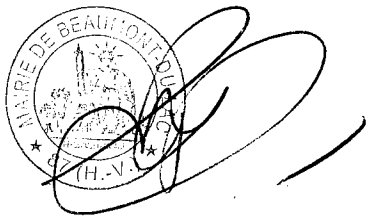
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

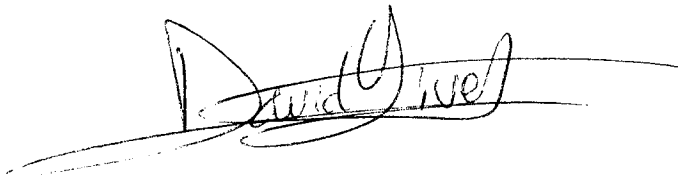
➢ **Décide** à 09 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 3 086.71 €
  (crédit du compte 1068 sur le B.P. 2026)
- Reste disponible sur le résultat de fonctionnement
  à reporter au B.P. 2026 (ligne 002) : 8 456.79 €

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président de séance ***Le Secrétaire de séance***





Transmis en Préfecture le 29 avril 2026, publié le 29 avril 2026.